



Coronavirus

Nul ne l'ignore plus : la situation s'aggrave d'heure en heure. Ce matin le ministre de la Santé a déclaré que « *Le nombre de cas double désormais tous les trois jours* ».

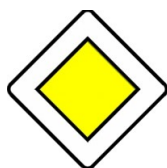
Face à l'urgence, des informations ont été données hier dimanche aux secrétaires des syndicats nationaux de la DGFIP, par conférence téléphonique.

En résumé

À partir d'aujourd'hui, lundi 16 mars, les services de la DGFIP seront fermés au public et l'accueil aura lieu uniquement sur RDV, après contre-appel et en fonction du caractère d'urgence de la demande.

Pour les trésoreries hospitalières, les directeurs locaux sont invités à regarder le contexte local, l'important étant que les agents hospitaliers se sentent aidés et accompagnés par la DGFIP.

Les personnels nomades tels que les vérificateurs, huissiers et géomètres ne sortiront plus.



Pour le Directeur général (DG), des missions sont prioritaires dans le cadre de cette crise et la DGFIP doit maintenir la continuité du service.

Il s'agit des suivantes :

- paiement des dépenses publiques,
- encaissement et recouvrement des recettes publiques au niveau des collectivités territoriales comme de l'État,
- aides aux entreprises en difficultés (remboursement des acomptes d'I.S., du crédit d'impôt, de la taxe sur les salaires, de la TVA, réponses aux demandes de modulation, etc...),
- soutien aux collectivités locales,
- paye des fonctionnaires des trois versants,
- paiement des pensions,
- services RH pour mettre en œuvre les mesures d'hygiène et sécurité
- informatique afin de préserver la capacité des systèmes d'information dans un contexte d'augmentation du nombre d'agents en télétravail.
- Les SIE et les trésoreries, du secteur public local notamment, doivent donc continuer à fonctionner au mieux, même en l'absence d'accueil physique. (...)

En fonction de la détermination de ces priorités, le Directeur général partage les personnels en 4 catégories :

1. **Ceux qui sont affectés sur des missions prioritaires et ne sont pas empêchés par la nécessité de garder leurs enfants ou parce qu'ils sont en situation de fragilité sur le plan de la santé ont vocation à rejoindre leur poste de travail.**

2. **Ceux qui sont empêchés pour les mêmes raisons et affectés sur des missions prioritaires seront placés en position de télétravail.**

3. **Ceux qui sont empêchés toujours pour les mêmes raisons et affectés sur des missions non prioritaires pour le moment ont vocation à rester chez eux sur la base d'autorisations d'absence.**



4. **Enfin, ceux qui ne sont ni empêchés ni affectés sur des missions prioritaires pourraient en fonction des besoins, de leurs parcours et de leurs compétences être sollicités pour venir en soutien sur les missions prioritaires du moment.**

Rappel : les concours sont reportés à une date ultérieure, non déterminée à ce jour.

Le DG a indiqué que ces dispositions fonctionneraient en principe jusqu'au 15 avril mais étaient néanmoins susceptibles d'évoluer en fonction de la situation.

De même, le DG s'est engagé à nous faire un point de l'évolution de la situation tous les jours sous cette forme.

Pour **FO**, même si nous sommes conscients de la nécessité de continuité du service, de surcroît dans une situation de crise, nous avons rappelé les mesures nécessaires de protection des personnels, d'aménagement des locaux destinés à l'accueil du public, y compris sur rendez-vous.



FO a également souligné le problème des Trésoreries gérant à la fois des communes et un hôpital et, enfin, le nettoyage des locaux et la fourniture de gel hydroalcoolique.

De même, nous avons fait observer que télétravailler tout en assurant la garde de ses enfants n'était pas si facile. Le Directeur Général nous a assurés d'une exigence mesurée et adaptée à la situation dans ce cas.



Il est néanmoins incroyable d'avoir dû attendre cette crise pour que le Directeur Général nous déclare en préambule que la DGFIP constitue une administration indispensable au fonctionnement de l'État et de la sphère publique en général. À FO, nous le disons pourtant depuis des années. Finalement, la DGFIP c'est plus qu'utile, même si certains ont contesté le caractère régalien de ses missions.

Les cantines et restaurants administratifs seront fermés

